



Année
scolaire
2016-2017

Projet pédagogique



Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud
ALAE de mons-rue des ecoles-31208 mons

Introduction

La municipalité de Mons, soucieuse de mettre en place un Accueil de Loisirs périscolaire et une Coordination des services Enfance, Jeunesse cohérente sur son territoire, en a confié la gestion à l'Association Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud.

Le projet pédagogique a été construit en tenant compte du Projet Éducatif Territorial du territoire de Mons, du projet éducatif de LE & C Grand Sud, d'une réflexion déjà existante et des axes de travail de l'équipe éducative.

Nous envisageons pour l'année scolaire 2015-2016 de mettre en œuvre le projet pédagogique ci-dessous. Il ambitionne d'être le résultat d'une réflexion commune autour de la rencontre et du « vivre ensemble », la poursuite d'une implication dans la vie du village et son rapprochement avec les familles.

L'analyse du territoire et de l'offre éducative

1.1 LA POPULATION ET LE TERRITOIRE

La commune de Mons



La commune de Mons est positionnée dans le département de la Haute Garonne à proximité de la ville de Toulouse qu'il est possible de rejoindre en 15 minutes.

La commune compte 1 476 habitants en 2011. Elle connaît une progression de sa

Population depuis plusieurs décennies et notamment entre 1999 et 2006. En effet, le

Taux de variation annuel de la

population était de 3,71 % entre 1999 et 2006, contre

1,06 % entre 2006 et 2011. Cependant, le dynamisme reste toujours présent puisque le taux national était sur cette période de 0,55 % et celui de Toulouse Métropole de 0,77 %. Mons a rejoint la **Communauté Urbaine Toulouse Métropole** depuis le 1er janvier 2011. Mons se trouve à 10,17 kilomètres au sud de Toulouse à vol d'oiseau.

La gare la plus proche de Mons se trouve à Labège (8.81 kilomètres), Décalques (10.92 kilomètres), Montlaur (15.25 kilomètres), Toulouse (13.28 kilomètres), Aucamville (14.22 kilomètres).

1.2 L'OFFRE DE LOISIRS SUR LE TERRITOIRE

Les dispositifs d'accueil des jeunes enfants

- La collectivité fournit une liste d'Assistantes Maternelles présentes sur la commune

Les dispositifs Enfance et jeunesse

- Un Accueil de Loisirs Associé à l'École Maternelle
- Un Accueil de Loisirs Associé à l'École Élémentaire
- Un Accueil de Loisirs Associé Maternel et élémentaire les mercredis après-midi

L'association de parents d'élèves

Une association de parents d'élèves « les p'tits Monsois » œuvre sur le territoire de Mons : elle a une mission de représentation et d'information auprès des familles dont les enfants sont scolarisés au sein des écoles de Mons. Et elle a pour mission de proposer des activités festives, sportives et culturelles pour les enfants et les parents du village.

L'APE organise également des manifestations pour créer du lien et/ou aider au financement de projets d'école La grande tablée, ou divers projets comme la course en faveur de l'association ELA.

Le tissu associatif Monsois

Diverses associations sportives et culturelles proposent des activités extrascolaires aux enfants aux jeunes et aux moins jeunes de Mons : L'ACA, le foyer rural, Coup de théâtre et Chemin faisant, en passant par les anciens jeunes de Mons, la compagnie corps utopiques, le tennis club ou le comité des fêtes. Une richesse associative à mettre en lien avec les différents projets.

Le service enfance

Il gère un ALAE maternel et un ALAE élémentaire.

Le service enfance dispose d'un budget de fonctionnement annuel.

Les locaux des accueils de loisirs sont situés au sein des écoles maternelle et élémentaire de Mons.

L'ALAE bénéficie de divers équipements municipaux : dédiée à l'accueil des maternelles, une salle spacieuse aménagée de grands placards de rangement pour le matériel ainsi que d'un dortoir d'environ 50 m² ; dédié aux enfants de l'élémentaire, un local/bibliothèque, salle informatique et documentation, salle de motricité, salle de cantine, salle de classe ponctuellement et en lien avec les enseignants, salle des fêtes ponctuellement. Une cour spacieuse et séparée en deux permet aux enfants de maternelle de jouer en toute sécurité.

1.1 LES ALAE (ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIES AUX ÉCOLES)

Le public

École maternelle de Mons (3 classes) : 84 enfants scolarisés

École élémentaire de Mons (5 classes) : 110 enfants scolarisés

Période et horaires d'ouverture :

Il fonctionne tous les jours de classe (lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que le mercredi

après la classe jusqu'à 18 h 30).

Le matin : 7 h 30 – 8 h 50 (maternel et élémentaire)

Le midi : 11 h 50 – 13 h 45 (maternel) et 12 h 00 – 13 h 45 (élémentaire)

Le soir NAP : 16 h 15 – 17 h 00 et ALAE : 16 h 00 – 18 h 30 (Maternel et élémentaire)

Le fonctionnement.

Le projet de fonctionnement est mis à jour le cas échéant, à chaque période de rentrée scolaire et annexés au Projet Pédagogique.

Les effectifs moyens ALAE :

	3-6 ans			6-11 ans		
	Matin	Midi	Soir	Matin	Midi	Soir
Accueil périscolaire	26	68	38	30	95	57
NAP	50			75		
Mercredis 12 h 00 à 18 h 30	12			11		

1.2 L'EQUIPE D'ENCADREMENT

La coordination

Salarié (e) LE & CGS le coordinateur est référent local, il est garant du projet éducatif de l'association LE & C Grand Sud. Il organise le fonctionnement du Conseil Municipal de Jeunes en lien étroit avec la collectivité. Il participe à la mise en œuvre du Projet Éducatif Territorial. Il assure le lien entre le service Enfance, ressource et animation autour d'un réseau de partenaires, expertise, méthodologie de projets, systèmes d'évaluation... Et les différents partenaires éducatifs en étroite collaboration avec la direction enfance de la municipalité de Mons.

Le service enfance

- Un (e) directeur (trice) titulaire d'un BPJEPS, responsable du service enfance et salarié (e) de LE & C-GS.
Il (elle) a pour fonctions :
 - L'animation de l'équipe.
 - La gestion financière, matérielle et administrative.
 - Les relations avec les différents partenaires.
 - Les relations avec les familles.
 - La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
 - Elle est garante de la sécurité physique et affective des jeunes.
 - Elle est également garante de la mise en œuvre et l'évaluation du projet pédagogique.
- Des animateurs salariés LE & CGS et diplômés dans l'animation
- Des intervenants extérieurs sous convention (NAP).
- 4 Agents municipaux sont mis à disposition par la collectivité

Projet Éducatif Territorial de la commune de Mons

La mise en œuvre du projet pédagogique a pour cadre de référence les orientations éducatives du Projet Éducatif Territorial 2015-2018 de Mons.

Le Projet Éducatif Territorial vise à définir une politique éducative territoriale globale, cohérente et partagée.

Issu d'une dynamique de concertation entre les partenaires locaux du territoire, le PEDT traduit des volontés politiques et des priorités éducatives en objectifs, au regard des besoins et attentes des familles, des enfants et des jeunes.

Son objectif est de mieux coordonner au plan territorial, l'ensemble des actions et interventions éducatives en faveur de l'enfance et de la jeunesse.

Ses orientations éducatives sont :

1. Renforcer la cohérence éducative
2. Favoriser la réussite éducative
3. Favoriser le lien social et l'exercice de la citoyenneté

Projet Éducatif de Loisirs Éducation et Citoyenneté Grand Sud

Le réseau Loisirs Éducation & Citoyenneté Grand Sud est composé d'associations locales et territoriales, de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur à l'aquitaine, qui œuvrent au quotidien dans les champs des politiques éducatives, de formation, de loisirs et de la culture.

La diversité et la complémentarité des domaines d'activité dans lesquels nous intervenons créent une richesse pour le mouvement. C'est la garantie d'une vision large et cohérente du cheminement individuel, d'une connaissance et d'une prise en compte de tous les acteurs éducatifs, d'une approche pluridisciplinaire pour chaque projet et chaque situation.

Notre projet éducatif, renouvelé pour cinq ans, est le fruit d'un travail d'évaluation et d'analyse de nos pratiques et de nos priorités éducatives.

Nous souhaitons réaffirmer avec force les trois piliers fondateurs de l'identité de notre mouvement : l'accès aux **loisirs** pour tous, la **coéducation**, et l'implication **citoyenne** dans la vie publique et associative.

✓ L'accès aux loisirs pour tous

Les activités proposées ne sont pas une fin en soi mais un support éducatif, pour favoriser l'épanouissement, permettre la socialisation et accéder à l'autonomie.

Nous luttons contre les inégalités en permettant au plus grand nombre d'accéder au travers des loisirs, à la culture, au savoir et à la connaissance.

L'objectif est de donner à chacun les moyens de s'émanciper, de s'ouvrir aux autres, de mieux appréhender et prendre part à un environnement métissé en constante évolution.

Convaincus par la richesse qu'apportent les différences socioculturelles nous chercherons à travers toutes nos activités le décloisonnement et la rencontre entre les publics.

✓ La coéducation

La coéducation, c'est la prise en compte de tous les acteurs éducatifs. Nous rechercherons la complémentarité, la diversité et la construction commune d'une action éducative.

Les actions s'inscrivent dans une démarche territoriale volontaire, afin de construire des partenariats durables, des projets pertinents et cohérents.

✓ La démocratie participative

L'organisation de notre réseau vise à la prise en compte de chaque individu, de chaque point de vue dans l'optique de partager et de construire collectivement.

Accompagner les publics dans une démarche participative, prendre en compte les besoins et les envies des enfants, des jeunes et des familles, Impliquer les usagers dans notre vie associative, valoriser l'action volontaire des équipes et des bénévoles.

Nous avons souhaité donner corps à ces orientations politiques en développant des thématiques autour de fils rouges :

- **La démarche de développement durable**
- **La lutte contre les discriminations**
- **L'intergénérationnel**
- **La diversité et l'ouverture culturelle.**

Au travers, notre méthode de travail avec les partenaires et les publics accueillis, notre politique sociale et notre engagement, nous nous efforçons à concrétiser nos objectifs éducatifs auprès de tous par un travail collectif et la prise en compte de chacun.

Les objectifs pédagogiques de l'ALAE - année 2016-2017

Les axes pédagogiques ont été définis en équipe, lors d'un temps de préparation. En effet, les axes définis de Janvier à Juillet 2016, ont été évalués, analysés ce qui nous a permis d'en établir le bilan des actions menées sur le terrain. Nous avons donc souhaité travailler sur des objectifs pédagogiques qui mettent avant des valeurs fortes qui correspondent à chacun des animateurs.

✚ **1. Accompagner les enfants dans la compréhension et l'autogestion de leur liberté de penser, de s'exprimer et d'agir au sein de son environnement.**

Il nous semble important pour l'épanouissement d'un enfant qu'il puisse s'exprimer, construire son sens de la critique, permettant ainsi l'échange d'opinions sans préjugés. Tout au long de son enfance, nous apprenons à vivre ensemble, avec d'autres individus, à partager, mais aussi à se protéger. Il nous paraît évident de préparer les enfants à prendre des décisions, à faire par eux-même, à se trouver confronté à l'opinion d'une autre personne, afin que chacun d'entre eux forge leur propre personnalité.

✚ **2. Favoriser l'égalité des chances au sein de l'environnement des enfants.**

Il nous semble important de mettre l'accent dans l'accompagnement individualisé de chaque enfant accueillie sur nos temps. En effet, nous devons prendre en compte l'environnement dans lequel évolue l'enfant, afin de mettre en place l'accueil qui correspond à ses besoins. Chaque enfant a besoin de prendre confiance en lui afin d'arriver à ses propres objectifs. Notre rôle sera donc de les accompagner dans cette évolution. Par le dialogue et l'écoute, nous aiderons les enfants à finaliser leur réflexion et leur donnerons, si nécessaire, les outils pour agir. Cela peut se révéler particulièrement intéressant quand l'enfant veut mettre en place quelque chose à

destination du groupe. C'est bien le fait de vivre des situations qui permet de comprendre la réalité de certaines choses, et de se construire en tant qu'individu.

3. Développer la notion de fraternité auprès des enfants.

Il nous semble important de développer la notion de fraternité déjà existante chez les enfants. En effet, nous observons clairement que les enfants sont fraternelles entre eux dans la cours de récréation, les enfants ont naturellement un esprit d'aide et de compassion envers l'autre. C'est pourquoi nous souhaitons à travers nos accueils développer des projets d'animations qui permettront de travailler de façon concrète cette notion, qui à notre sens nous semble avoir été un peu oublié.

4. Développer une cohésion d'action entre les différents acteurs qui agissent auprès des enfants.

L'ALAE fonctionne avec différents partenaires : les enseignants, les parents et les élus. Il est important que les différents acteurs qui agissent auprès des enfants arrivent à discuter, partager et se mettre d'accord pour améliorer leur accueil. Pour cela :

1- Travail avec les enseignants :

Des temps de discussion concernant le suivi des enfants sont mis en place régulièrement, afin de répondre au mieux et de façon constante aux besoins des enfants et des familles. L'ALAE et l'école ont également mis en place des projets communs, tels que la fête de Noël. Cela entraîne une discussion et un intérêt entre les deux équipes, et favorise le rapport avec les parents. L'ALAE et l'école se sont également mis d'accord sur l'utilisation de la salle commune (BCD) afin que chacun puisse en profiter pleinement, sans gêner le travail de l'autre équipe. Enfin, chaque moment de « relais » animateurs enseignants ou enseignants animateurs donnent lieu à un passage d'information de ce qu'il se passe sur l'école ou l'ALAE, ainsi que des messages des parents.

2- Travail avec les parents :

La relation entretenue avec les parents est capitale dans la prise en charge de l'enfant. Il s'agit avant tout d'instaurer une relation de confiance, qui permettra aux parents de nous confier leurs enfants sans inquiétude, mais également de nous informer de ce qui concerne la famille et/ou l'enfant et pouvant influencer son comportement. Certains parents cherchent également une écoute, des conseils auprès de l'équipe d'animation, nous nous devons donc d'être présents et à l'écoute. Ceci nous permettra un meilleur suivi des enfants.

Il est également prévu des temps de rencontre avant les conseils d'école, ainsi que d'autres temps qui nous permettent de discuter avec les parents de l'évolution des services, et de prendre en compte, dans la mesure du possible, leurs demandes.

3- Travail avec les élus :

Transparence, est le mot qui me semble le plus juste pour définir la relation avec les municipalités. Cette transparence favorise la confiance dans le travail mené au quotidien, pour le bon déroulement des services. En effet, les équipes municipales ont fait le choix de nous confier les temps de loisirs périscolaire et extrascolaire sur l'intercommunalité ; c'est pourquoi il est de notre rôle d'informer du mieux possible les équipes d'élus sur la mise en œuvre des différents services. Ceci en vue d'une meilleure compréhension des choix pédagogiques que nous faisons sur leur commune.

Un temps de réflexion a été mené par l'équipe autour de la notion de laïcité, il nous semble important de travailler la tolérance, la neutralité, ainsi que de préserver et respecter l'identité de chacun.

Ces objectifs sont non seulement travaillés par nos projets d'animation ALAE et NAP, mais également lors de la vie quotidienne. C'est en effet au travers de chaque moment de vie commune que les enfants apprennent à vivre en collectivité, la vie quotidienne des enfants sur les périodes d'accueil est donc essentielle.

Le travail en équipe

Des réunions entre le personnel LE & C grand sud et le personnel municipal ont lieu régulièrement afin de coordonner les différentes interventions de chacun, et d'améliorer le travail d'équipe. Elles nous permettent de :

- ❖ Discuter des différentes problématiques de terrain
- ❖ Travailler sur les projets d'animations
- ❖ Préparer les activités (prévoir le matériel, tester les activités)
- ❖ Répartir les tâches de chacun.
- ❖ Évaluer les projets, mais aussi l'encadrement des enfants au quotidien.

Ces temps de travail permettent aussi aux animateurs de pouvoir discuter et échanger sur leur pratique professionnelle. Il est important, que les animateurs confrontent leurs idées afin de développer le travail d'équipe. En effet, le fait que chacun puisse s'exprimer, permet de trouver des solutions ensemble aux problématiques qui se présentent.

Afin d'évaluer notre travail, nous nous sommes fixé des critères d'évaluation par rapport au rôle de l'animateur, et nous parlons donc en termes de capacité de l'animateur à :

- Assurer la sécurité physique et morale des enfants
- Mettre en place des activités en fonction des caractéristiques des groupes d'enfants
- Être à l'écoute des enfants
- Évaluer ses actions menées sur le terrain
- Travailler en équipe
- Communiquer avec l'équipe
- Repérer les besoins d'évolution des accueils
- Accueillir les familles
- Se remettre en question sur ses actions

Il est important que chaque animateur (LEC et municipal) ait bien conscience du rôle qu'il doit remplir au quotidien, afin d'assurer le bon fonctionnement du service et l'épanouissement des enfants.

Les différents temps d'accueil

- Le temps d'accueil du matin

À chacun son rythme...

Le temps d'accueil du matin est un temps particulier, où l'enfant reprend contact avec le cadre scolaire. Lors de ce temps, les activités proposées doivent prendre en compte le fait que les enfants se trouvent dans un moment de réveil, pour certains, ils sont fatigués en arrivant et ont besoin d'un espace calme où ils vont pouvoir progressivement et à leur rythme rejoindre le groupe. Pour d'autres, dès le matin ils ont besoin de faire, de discuter ou de partager un moment de vie de groupe afin de réintégrer la vie scolaire.

- Le temps d'accueil du midi (pause méridienne)

Le temps du repas :

Il est important de favoriser la mise en place d'un espace repas permettant aux enfants de pouvoir manger en prenant plaisir. Ce plaisir on le prend dans la dégustation d'aliments, mais aussi dans la relation à l'autre, prendre le temps de discuter, de rire et de partager un moment de détente et convivial.

Le temps d'animation :

Le temps d'animation est ponctué d'activités diverses et d'ateliers permanents, en vue de :

- Permettre aux enfants d'avoir un moment pour souffler, se reposer, se détendre, décompresser et se défouler.
- Permettre aux enfants de pouvoir participer à des moments de vie en groupe, mais aussi de pouvoir faire ou ne pas faire en fonction de son état et envie du moment.

La pause méridienne est particulière dans le sens où il est entre deux temps scolaires. En effet, les enfants ont différents besoins qui doivent être satisfaits afin de permettre à l'enfant de repartir en classe dans de bonne condition.

C'est pourquoi la diversification et l'adaptation des temps d'animation doivent se faire en adéquation avec les besoins spécifiques de terrain.

➤ Le temps d'accueil du soir

Le temps d'accueil du soir est un moment où les enfants sont en fin de journée, ils ont besoin de décompresser, de se retrouver pour jouer, discuter... Le temps d'accueil doit être ponctué d'activités manuelles encadrées ou pas, de jeux libres et animés, permettant à l'enfant de basculer d'un espace à l'autre. Un aménagement extérieur de pôle d'animation est mis en place en fonction du temps. Cet aménagement facilite la circulation, décroïssonne le grand groupe et crée une certaine dynamique dans la diversification des loisirs des enfants.

Les moments de projets d'animations se vivent essentiellement sur la période du soir, car le temps est plus long, l'effectif plus conséquent et les enfants sont en demande de faire. Le temps d'animation doit permettre aux enfants d'avoir un réel choix dans la participation des activités. En effet, proposer un panel d'activités, qu'elles soient manuelles, sportives, jeux libres... Favorise le choix de l'enfant.

Nous devons accepter que l'enfant ait le droit de faire ou de ne pas faire en fonction de son envie du moment. Le but étant que l'enfant puisse agir en fonction de son rythme, ses envies et souhaits.

➤ Les nouveaux temps d'animation périscolaire : NAP « Activités spécifiques ».

Ces temps d'animations sont issus de la réforme scolaire, qui est mise en place depuis à la rentrée scolaire de septembre 2013. Ces temps sont des espaces permettant de mettre en place des projets spécifiques, qui ont pour but d'être complémentaires aux projets d'écoles, et doit faciliter l'ouverture culturelle / sportive et artistique.

Chacun des projets qui sera mis en place, sera pris en charge par un animateur faisant partie de l'équipe, soit par un intervenant ayant les compétences. Un suivi de projet sera mis en place permettant son élaboration, en définissant le déroulement de chaque séance ; une évaluation de chaque séance, permettant ainsi de faire évoluer le projet en fonction des enfants et de l'environnement d'accueil.

➤ L'articulation entre l'ALAE soir et les NAP

Les familles auront donc la possibilité de s'inscrire, soit par période (de vacances à vacances), soit pour l'année, en fonction de leurs besoins, sur le service ALAE ou le service NAP. Cette articulation, entre les deux services, est importante car cela permet réellement aux parents de construire le temps de loisirs avec leurs enfants et d'avoir un vrai choix dans les propositions offertes.

La différence entre les deux services, c'est que sur les temps ALAE l'enfant peut être récupéré à tout moment. Alors que sur les temps NAP, l'enfant s'inscrit dans un projet, donc cela implique une présence complète sur la durée de la séance, ainsi que sur la durée du projet.

Attention, le temps périscolaire ne doit pas être un temps subit par l'enfant, au contraire il doit rester un espace ouvert permettant ainsi à l'enfant d'organiser son temps de loisirs en fonction de ses choix, afin de se construire, grandir et s'épanouir.

L'évaluation

L'évaluation dans son ensemble regroupe trois grandes lignes, à savoir :

- ✓ L'évaluation de l'équipe
- ✓ L'évaluation de chaque projet d'animation
- ✓ L'évaluation du fonctionnement des différents temps d'accueil

L'évaluation des actions menées est effectuée entre chaque période de vacances scolaires. Ces évaluations permettent de faire le point sur l'avancée des projets, l'encadrement mis en place et ce qui fonctionne ou pas. Ceci nous permet de réajuster nos actions menées auprès des enfants.

Il me semble intéressant de croiser plusieurs données afin que nous puissions avoir une vision de façon transversale dans toutes les actions que nous pouvons mener.

L'évaluation du projet pédagogique n'est pas une fin en soi, bien au contraire elle doit permettre tout au long de l'année une progression des actions, afin de travailler sur une évolution des objectifs pédagogiques pour l'année scolaire suivante.

